

Enseignant(e) en Activité Physique Adaptée

Service d'Hospitalisation et d'Evaluation Régionale en psychiatrie Aiguë

SHERPA

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT

Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, l'EPSM de Vendée lutte contre toutes les formes de discrimination et favorise l'égalité d'accès des candidats en élargissant la diffusion des offres d'emploi, vise à diversifier ses candidatures et à reconnaître toutes les compétences.

Se référer à la fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/>

Identification du poste

Famille	Soins
Sous-famille	Conseil aux personnes et éducation physique
Métier	Enseignant(e) en Activité Physique Adaptée
Grade	Enseignant(e) en Activité Physique Adaptée
Service	Service d'Hospitalisation et Evaluation Régionale en psychiatrie Aiguë (SHERPA)
Présentation du service et de l'équipe	<p>Le SHERPA est une unité mixte de 15 lits permettant l'accueil de patient(e)s en soins sous contrainte (SPDT, SPDRE) pour un programme intensif de soin d'une durée personnalisée de 4 à 8 semaines.</p> <p>Le SHERPA. Est un service intensif à vocation régionale permettant d'accueillir des usagers dépendant des secteurs de soins psychiatriques de la Région Pays de Loire.</p> <p>« <i>Les Unités de Soins Intensifs de Psychiatrie (de type S.H.E.R.P.A.) sont des unités intersectorielles de recours pour les patients de psychiatrie générale qui proposent des soins renforcés de courte durée adossés à un savoir-faire spécifique dans un cadre contenant et sécurisé.</i></p> <p><i>Elles accueillent en hospitalisation complète (24h/24 et 7 jours/7) des patients en soins sans consentement souffrant de troubles psychiatriques dépassant temporairement les capacités de prise en charge des services de secteur. L'intensivité des soins apportés est liée à l'hyper individualisation de la prise en charge dans un environnement adapté, sécurisé et dédié avec une équipe formée.</i></p> <p><i>Ce dispositif s'intègre dans le cadre d'un parcours de soin cohérent et partagé en psychiatrie générale avec le maintien d'une continuité médicale et de lien avec le service et l'établissement adresseur. (...) Les équipes pluri professionnelles sont renforcées par rapport à une unité de psychiatrie générale de secteur classique pour permettre la contenance et l'individualisation des soins attendus ».</i> Charte des USIP (Fédération Française des Soins Psychiatriques Intensifs - 2024)</p>

Missions du poste

Missions générales	<p>Contribuer à la prise en charge globale et pluridisciplinaire du patient et à l'amélioration de la qualité des soins en psychiatrie et santé mentale.</p> <p>Mettre en œuvre et évaluer des interventions en activité physique adaptées contribuant à l'amélioration, le maintien ou le ralentissement de de la détérioration des capacités physiques, psychologiques, cognitives et sociales des patients hospitalisés en psychiatrie intensive.</p>
---------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contenu du poste et activités

Activités Générales	<p>Elaboration d'un projet en activité physique adaptée qui s'inscrit dans le projet de l'établissement et de pôle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité des soins ▪ Tenir compte des contraintes matérielles, humaines et infrastructure mise à disposition <p>Coordination avec l'équipe pluridisciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation et participation aux transmissions hebdomadaires ▪ Promouvoir la pratique de l'APA auprès du personnel ▪ Animer des groupes thérapeutiques en lien avec un autre professionnel de santé sur l'intra hospitalier ou sur l'extra hospitalier <p>Participer au processus de changement de l'utilisateur par le biais de l'outil : APA</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à l'autonomisation du patient ▪ Amélioration de la qualité de vie de l'utilisateur ▪ Promouvoir la pratique de l'activité physique auprès du patient
Activités Spécifiques	<p>Evaluation initiale et continue des aptitudes et capacités des patients</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir réaliser un entretien individuel (pratique physique, motivation, objectif) ▪ Tests fonctionnels (endurance, force, souplesse, équilibre...) ▪ Identifier et analyser les besoins du patient <p>Concevoir un programme individualisé en activité physique adaptée, qui permet à l'utilisateur de réaliser les objectifs de son contrat thérapeutique</p> <p>Réalisation d'objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des pathologies et symptômes associés ▪ Connaissance des effets de l'activité physique sur les plaintes de l'utilisateur <p>Réalisation d'un bilan en fin de prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien / questionnaire (atteinte des objectifs, évolution des compétences, satisfaction) ▪ Tests fonctionnels : évolution des capacités physiques <p>Rédiger, encadrer, animer et corriger les séances en Activité Physique Adaptée (APA) en accord avec le projet individualisé de l'utilisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices adaptés aux capacités et problématiques des usagers ▪ Communiquer sur les objectifs définis des séances <p>Valorisation des compétences préservées</p>

Diplômes

Diplômes	<p>Licence 3 en Activité Physique Adaptée et Santé (minimum OBLIGATOIRE)</p> <p>Master 2 en Activité physique Adaptée et Santé</p>
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Connaissances, expériences et qualités requises

Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances scientifiques générales en psychiatrie et la santé mentale (psychopathologie) ▪ Connaissance des symptômes des pathologies mentales rencontrées et les bienfaits de l'activité physique sur ceux-ci ▪ Connaissance des différents tests évaluant les capacités physiques ▪ Connaissance de la physiologie du corps humain, de la biomécanique, l'anatomie et fonctionnement cognitif à l'exercice et au repos / en conditions saines ou pathologiques. ▪ Connaissance du fonctionnement de la santé publique et de l'organisation des soins
Savoir-faire requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir, conduire et organiser une prise en charge en activité physique adaptée en individuel ou de groupe pouvant être co-animée avec un soignant

	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser et analyser les tests fonctionnels • Savoir diriger un entretien motivationnel • Savoir évaluer sa propre pratique • Savoir cibler les habiletés et capacités des usagers pris en charge • Savoir rechercher et sélectionner les informations pertinentes à la prise en soin en APA, dans le dossier patient informatisé • Savoir repérer les freins et les leviers à l'engagement du patient dans les APA • Être en capacité de gérer des groupes hétérogènes et instables • Être dans la maîtrise de l'adaptation des activités physiques
Savoir-être requis	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de travailler en équipe pluri professionnelle en se situant dans son champ de compétences • Faire preuve d'une posture contenante et sécurisante • Être en capacité de gérer le stress en situation de crise • Faire preuve d'autonomie, de responsabilité et d'engagement • Être à l'écoute, bienveillant et dans l'empathie - • Être respectueux du patient, de son entourage, de l'expression des troubles. • Être capable de réflexivité et de curiosité intellectuelle • Savoir être force de proposition

Conditions d'exercice

Lieu d'affectation	SHERPA (EPSM de Vendée)
Organisation du travail	Du lundi au vendredi 25 CA et 3 congés supplémentaires sous conditions- droit à 15 RTT
Horaires de travail	En journée (type 9h-17h) avec des aménagements d'horaires possibles, sur la base de 37H30 /semaine et 7H30 journalier
Type de repos	Hebdomadaires : samedi et dimanche
Moyens particuliers mis à disposition	Véhicules de service Matériel nécessaire à la pris en charge

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

Rattachement hiérarchique	Directeur Général de l'établissement Directeur des Soins Cadre de pôle Cadre de santé
Relations fonctionnelles spécifiques	Médecin chef de pôle Médecin responsable du S.H.E.R.P.A. Equipes pluriprofessionnelles du service, de l'EPSM, des établissements adresseurs Autres services supports (services techniques, économique...)

Parcours d'adaptation au poste

Formations nécessaires	Prévention et gestion de la violence et agressivité Repérage du risque suicidaire, Moindre recours à l'isolement et à la contention (et le cadre médico-légal). Toutes formations permettant le développement des compétences soignantes et en lien avec les évolutions de soins en psychiatrie et santé mentale.
Procédures et outils d'intégration	Toutes procédures et outils disponibles sur l'établissement permettant l'activité de soins et la prise de poste